

Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, cette femme éminemment remarquable, que Bossuet ne craignait pas d'appeler « la Thérèse de la Nouvelle France ». Ecrivant de Québec à son fils pour lui introduire M. de Dombourg et Mme Bourdon, sa mère, qui se rendaient en France :

« Je vous prie, lui disait-elle, de les recevoir avec des démonstrations d'amitié, parceque c'est une famille que j'aime et chéris plus qu'aucune de ce pays..... M. Bourdon était procureur du roi, charge qui lui fut donnée à cause de sa probité et de son mérite. Il avait avec moi une liaison de biens spirituels très particulière. Sous son habit séculier, il menait une vie des plus régulières. Il avait une continuelle présence de Dieu et union avec sa divine Majesté. Il a une fois risqué sa vie pour faire un accommodement avec les Hollandais, à l'occasion de nos captifs français : car cet homme charitable se donnait entièrement au bien public. C'était le père des pauvres, le consolateur des veuves et des orphelins, l'exemple de tout le monde. Depuis qu'il s'est établi en ce pays, il s'est consumé en toutes sortes de bien et de bonnes œuvres (1). »

Un tel homme mérite évidemment que sa mémoire soit soustraite au tombeau de l'oubli, et qu'au moyen des éléments épars çà et là dans nos vieilles archives on essaie du moins de retracer les principaux traits d'une carrière toute dépensée pour le bien de la Nouvelle-France.

Jean Bourdon (2) quitta Rouen, sa ville natale, au printemps de 1634, et arriva à Québec le 8 août. Il n'était pas encore marié ; et je n'ai pu constater quel âge il avait, ni les noms de son père et de sa mère (3). Séduit par les avantages que pouvait présenter à

(1) *Lettres de Marie de l'Incarnation*, Tournai, 1876, t. II, p. 403.

(2) Un de ses frères, Louis Bourdon, marié à Marguerite Prunier, était domicilié sur la paroisse de Saint-André-le-Viel, à Rouen. — Un autre Bourdon, fils de Jean Bourdon et de Magloire Legris, de Saint-Godard, de Rouen, vint s'établir au Canada, dans le district de Montréal, vers 1672. Les Bourdon du Canada descendent de ce dernier.

(3) Rien de tout cela n'est indiqué dans l'acte de son mariage à Québec. Les registres de Québec furent brûlés dans l'incendie de N.-D. de la Recouvrance en 1640. Les actes furent renouvelés, de mémoire, mais évidemment d'une manière abrégée.